



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E121125 VALABLE JUSQU'AU 07/10/2026

ÉDITÉ LE 01/07/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1974  
Forme juridique : SAS  
Capital : 1 121 232

Raison sociale : SVELYS (AGENCE)  
Sigle : SVELYS  
462 ROUTE DE ROSPODEN  
29000 QUIMPER

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC QUIMPER 301340584 RCS

Téléphone : 02 98 53 15 81 Fax :  
Portable :

Siret : 301 340 584 07090

Site Internet : [www.svelys.fr](http://www.svelys.fr)  
E-mail : [dtr4.homeservices@svelys.fr](mailto:dtr4.homeservices@svelys.fr)

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Responsabilité légale :  
ISTIN NATHALIE DIRECTRICE GENERALE / PONS BENOIT PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Travaux :  
ALLIANZ IARD 641686

Assurance Responsabilité Civile :  
AXA ASSURANCES IARD FR00016500LI

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Effectif moyen : 40 Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	11/09/2025
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	27/09/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	11/09/2025
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.